

Interview de l'auteur sur le rôle de la fiscalité comme levier pour
l'émergence du Cameroun publiée dans l'hebdomadaire
« Signatures » n°00002 du mardi 09 février 2016 dans la rubrique
« c'est dans l'air » page 10

Alain Symphorien NDZANA BILOA

Des symptômes d'un état grippal

Quel est l'intérêt de votre récent ouvrage « *La fiscalité, levier pour l'émergence des pays africains de la zone franc : le cas du Cameroun* » publié aux éditions l'Harmattan a été dédié le 4 février 2016 à Yaoundé?

Le projet de la Vision 2035 dont l'objectif est de faire du Cameroun un pays émergent à l'horizon 2035 prescrit une politique fiscale « *favorisant une fiscalité juste, modérée et équitable, qui n'handicape pas le développement du secteur productif et l'épanouissement des ménages, et permet en même temps à l'Etat de remplir ses missions* ». La fiscalité apparaît dans ce projet comme le seul levier dont disposent les autorités camerounaises pour optimiser la mobilisation des ressources nécessaires pour la couverture des dépenses publiques et assurer l'équilibre macro-économique et la compétitivité de notre économie. L'intérêt de cet ouvrage est de suggérer la recherche permanente de l'équilibre entre les objectifs budgétaires et économiques de l'impôt.

Le chapitre préliminaire fait une critique de la politique fiscale et du système d'imposition au Cameroun avant la mise en œuvre du DSCE, le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi. Qu'est ce que cette critique a relevé ?

Il faut déjà préciser que le chapitre préliminaire de mon ouvrage n'est pas consacré à la critique de la politique fiscale et du système d'imposition Camerounais, mais plutôt à l'état des lieux. Le diagnostic est un ensemble de mesures, de contrôles faits pour déterminer ou vérifier les caractéristiques techniques d'un système à des fins de maintenance ou d'amélioration. Le relevé des paramètres de la politique fiscale et du système d'imposition du Cameroun a révélé des symptômes d'un état grippal. Les symptômes du syndrome grippal sont souvent passagers et d'intensité modérée, alors que la vraie grippe, parce que saisonnière et virale, se caractérisant par des symptômes d'une forte intensité survenant brutalement, est plus dangereuse.

Interview de l'auteur sur le rôle de la fiscalité comme levier pour
l'émergence du Cameroun publiée dans l'hebdomadaire
« Signatures » n°00002 du mardi 09 février 2016 dans la rubrique
« c'est dans l'air » page 10

Le second chapitre analyse les mesures fiscales et les textes sur la fiscalité adoptés depuis le début de la mise en œuvre du DSCE. Quelque chose a-t-il changé, par rapport à l'état des lieux faits ?

Beaucoup de choses ont changé suite aux réformes fiscales et d'autres réformes en rapport avec la fiscalité adoptées par le Gouvernement et l'Administration Fiscale depuis le 1^{er} janvier 2010. Je suggère tout simplement l'évitement des mesures susceptibles de nous amener de l'état grippal à une véritable grippe économique au sens que je viens de donner.

Le secteur des impôts est connu comme l'un des plus corrompus de la fonction publique. Ses agents sont parmi les fonctionnaires les plus riches. La fiscalité peut-elle atteindre ses objectifs de développement avec des fonctionnaires corrompus ou détourneurs de fonds publics dans un contexte où l'on parle de trop d'impôts?

Dans la stratégie de mise en œuvre de la Vision, le renforcement de la lutte contre la corruption dans tous les secteurs d'activités est le premier axe de la stratégie de la Gouvernance. Il va de soi que pour que la fiscalité puisse permettre à l'Etat d'atteindre son objectif de développement, il faut une amélioration de la gouvernance dans la collecte et la gestion de l'impôt, mais aussi une maîtrise du nombre d'impôts à payer et du taux de pression fiscale, ainsi qu'une meilleure répartition de la charge fiscale. C'est le lieu d'indiquer que du fait du développement du secteur informel dont la contribution au PIB est d'environ 30%, nous avons plus affaire à une répartition inéquitable de la charge fiscale, supportée par les mêmes, qu'à un taux de pression fiscale élevé.

Quelles sont quelques-unes des propositions que vous faites dans le dernier chapitre, afin que la fiscalité contribue plus efficacement à l'atteinte par le Cameroun de son objectif d'émergence et de consolidation de la démocratie en 2035 ainsi que vous le préconisez ?

Pour que la fiscalité contribue efficacement à l'atteinte de l'objectif d'émergence, il faut d'une part poursuivre le renforcement des capacités de l'administration fiscale afin de lui permettre d'optimiser la mobilisation des

Interview de l'auteur sur le rôle de la fiscalité comme levier pour
l'émergence du Cameroun publiée dans l'hebdomadaire
« Signatures » n°00002 du mardi 09 février 2016 dans la rubrique
« c'est dans l'air » page 10

ressources fiscales et d'améliorer la gouvernance dans la collecte de l'impôt. Il faut d'autre part accentuer l'amélioration de la qualité des textes fiscaux et la simplification du système fiscal camerounais à travers la relecture du Code Général des Impôts, afin d'approcher la justice et l'équité fiscale, et de contribuer à l'amélioration du climat des affaires, de l'attractivité du territoire camerounais et de la compétitivité de son économie par des mesures fiscales appropriées.

Propos recueillis par Guy-Roger Eba'a